

Communiqué d'une opération de commerce de détail

Date de publication	11/05/2026
Date de notification	05/05/2026
Date de complétude	07/05/2026
Entreprises concernées	SARL BRICONC
Type d'opération	Mise en exploitation d'un magasin sous l'enseigne « HYPERBRICO » d'une surface de vente de 2 717 m ² situé dans le quartier de Motor Pool à Nouméa
Localisation	Nouméa
Activité(s)	Distribution au détail de produits de bricolage
Date limite de dépôt des observations des tiers	25/05/2026 à 16h00 à l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie 7, rue du Général Galliéni – Nouméa courriel : instruction@autorite-concurrence.nc

Résumé de l'opération :

La notification consiste en la mise en exploitation d'un magasin sous l'enseigne « HYPERBRICO » d'une surface de vente de 2 717 m² situé dans le quartier de Motor Pool à Nouméa.

Cette notification a vocation à se substituer à l'opération autorisée par la décision de l'Autorité n° 2025-DEC-08 du 3 décembre 2025 relative à la mise en exploitation d'un magasin sous l'enseigne « Bricopro » d'une surface de 1 368 m² dans le quartier de Motor Pool à Nouméa.

L'opération concerne le secteur de la distribution au détail de produits de bricolage.

L'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie met à la disposition du public les informations fournies par les parties notifiantes. Ces informations ne préjugent en rien de l'avis que l'Autorité pourrait porter sur l'opération envisagée. L'Autorité ne peut pas non plus être tenue pour responsable en cas d'informations incorrectes ou trompeuses.